COMMUNE DE SISTERON
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(ARTICLE L 2121-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

Le Conseil Municipal de la Commune de SISTERON se réunira en séance

LE VENDREDI 10 JUILLET 2020 à 18 H 30 Salle de l'Alcazar

Fait à SISTERON, le 3 JUILLET 2020
Le Maire,
Daniel SPAGNOU

ORDRE DU JOUR

1 - Compte rendu des actes passés entre le 30.06.20 et le 2.07.20 conformément à la délibération du 23.05.20 de délégation du conseil municipal au maire de certaines de ses attributions.

2 - Compte rendu des actes passés entre le 30.06.20 et le 2.07.20 (marché) conformément à la délibération du 23.05.20 de délégation au maire en matière de marchés publics en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

3- Présentation documentaire consacré à la Ville de Sisteron datant de 1943

4- Délibération du Service Comptabilité :
a) Avance sur subvention normale 2020 - Comité des fêtes de Sisteron

5- Délibérations du Secrétariat Général :
a) Élection Délégués de la Commune de SISTERON au SIVU SALIGNAC-ENTREPIERRES.
b) Élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

6 – Question diverse :
Aucune à ce jour